



Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Plan d'affectation des zones
Dossier final d'approbation

Echelle 1:5'000

Mise à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle n° 38 du 22.09.17

Adopté par le Conseil communal de Cortières, le 11.12.17

...a Secrétaire

Approuvé par la Direction de l'aménagement,
de l'environnement et des constructions,

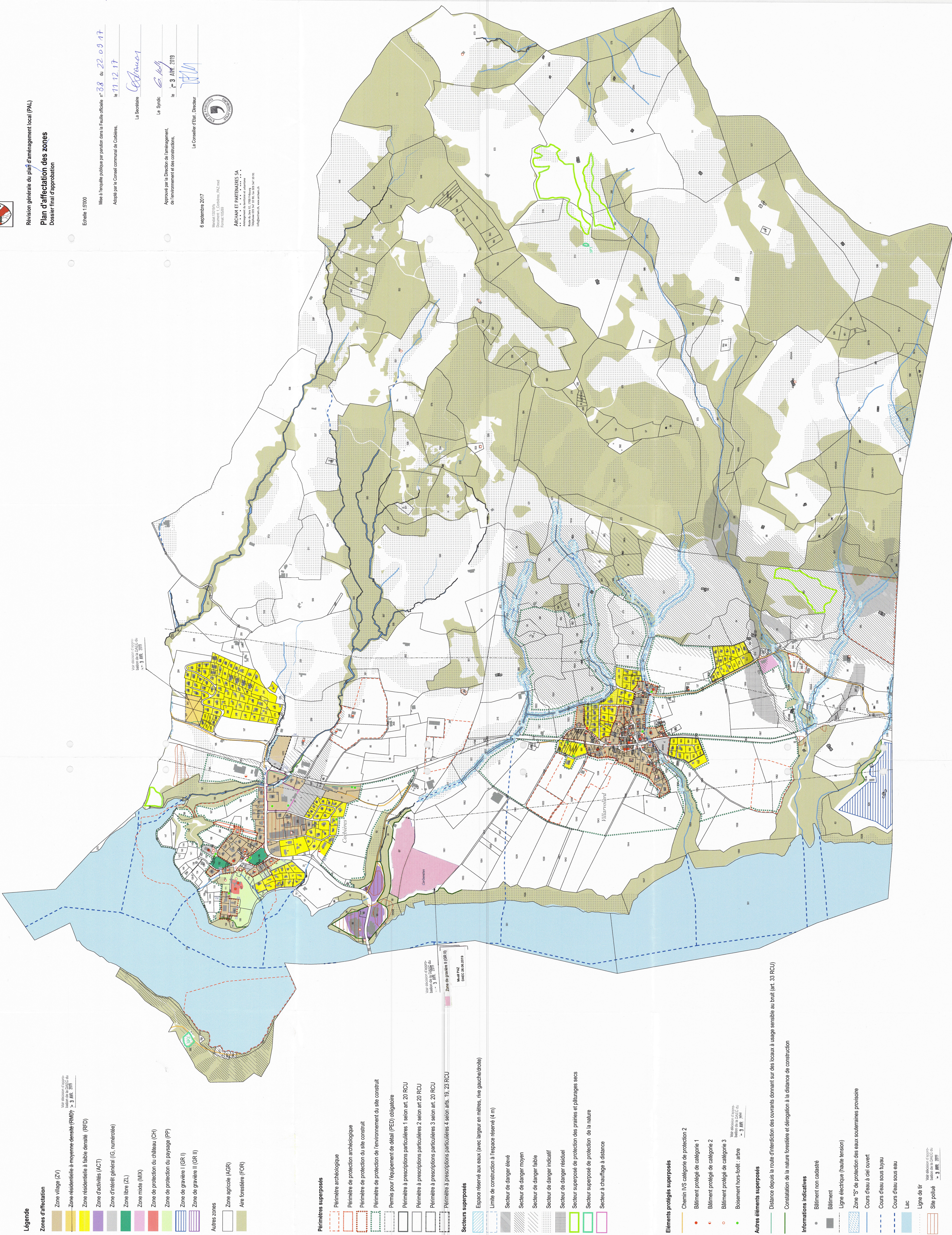
le 3 AVR. 2019

Le Conseiller d'Etat, Directeur

6 septembre 2017



ARCHAM ET PARTENAIRES SA
Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 12, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 00, fax 026 347 10 91
info@archam.ch, www.archam.ch



Sources des données de base pour la révision générale du PAL :
Données cadastrales : RESO SA, Ingénieur géomètre officiel, 1630 Bulle / aut. n° 005/13.01.01
Secteurs exposés aux dangers naturels: reproduction autorisée par la CCDNFR
Espace réservé aux eaux : SLCE FR
Nature et paysage: reproduction autorisée par le SNP
Nature et paysage: inventaires fédéraux : © OFEV, 3003 Berne
Chemin IVS : SBC / FR
Recensement et inventaire des sites archéologiques : SAEF / FR



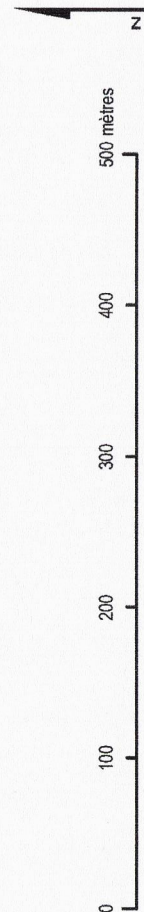
Commune de Corbières

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)
Plan des modifications des affectations des zones
Dossier final d'approbation

Echelle 1:5000

6 septembre 2017

Mandat 131/19/6
Commune de Corbières, El modifiés.mxd
Format: 75x93



Légende

Zones d'affectation

- Zone village (ZV)
- Zone résidentielle à moyenne densité (RMD)
- Zone résidentielle à faible densité (RFD)
- Zone d'activités (ACT)
- Zone d'intérêt général (IG, numérotée)
- Zone libre (ZL)
- Zone mixte (MIX)
- Zone de protection du château (CH)
- Zone de protection du paysage (PP)
- Zone spéciale (ZS)
- Zone de gravière (GR)
- Zone de gravière II (GR II)
- Zone agricole (AGR)

Informations indicatives

- Cours d'eau, lac

- Modification de la zone à bâtir
- Adaptation au parcellaire

Modification 4 : de zone agricole en zone résidentielle moyenne densité (8'250 m²)

Modification 6c : de zone mixte en zone village (1'159 m²)

Modification 8b : de zone résidentielle faible densité en zone village (792 m²)

Modification 2 : de zone d'intérêt général en zone agricole (1'035 m²)

Modification 7c : de zone résidentielle de vacances en zone de protection du paysage (480 m²)

Modification 7a : de zone résidentielle de vacances en zone résidentielle à faible densité

Modification 1 : de zone touristique en zone agricole (20'330 m²)

Modification 6b : de zone mixte en zone village (17'429 m²)

Modification 9a : de zone d'activités en aire forestière (111 m²)

Modification 9b : de zone d'activités en aire forestière (340 m²)

Modification 6d : de zone mixte en zone village (3'195 m²)

Modification 8a : de zone résidentielle faible densité en zone village (3'266 m²)

Modification 3 : de zone d'intérêt général en zone village (4'992 m²)

Modification 8a : de zone mixte en zone village 9'337 m2

Modification 7b : de zone résidentielle de vacances en zone résidentielle à faible densité

Modification 5a : de zone agricole en zone village à prescriptions particulières (7'000 m²)

Modification 5b : de zone agricole en zone d'intérêt général (1'596 m²)

Modification avec procédure séparée de la révision générale : de zone agricole en zone de gravière II (en cours d'approbation au Canton)

Abrogation du plan d'aménagement de détail "Contramont"

Abrogation du plan d'aménagement de détail en vigueur "Les Fornys"

Sources des données de base pour la révision générale du PAL :
Données cadastrales : Service de l'Etat, Service de l'Etat, Service de l'Etat
Situations exposées aux dangers naturels : reproduction autorisée par la CCNDR
Espace réservé aux eaux : SLE/FR
Nature et paysage : inventaires fédéraux : © OFEV, 2003 Berne
Chemin IVS : SEC / FR
Recensement et inventaire des sites archéologiques : SLE/FR